



Maurice GILBERT
16/08/1923 - 10/07/1944

ENFANCE ET SCOLARITE

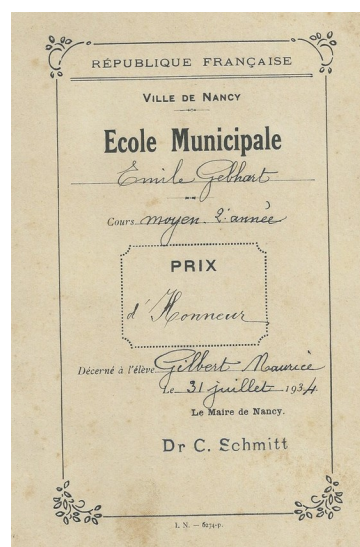
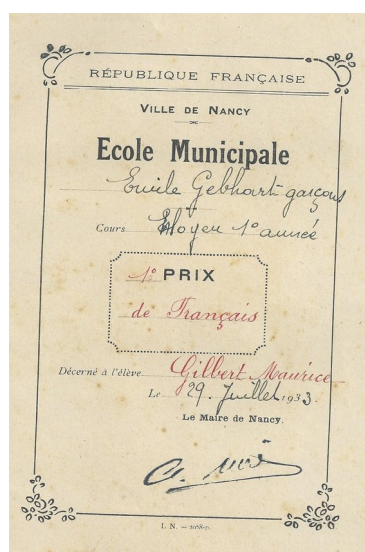
MAURICE GILBERT est né à Oulmes, dans un petit village Vendéen, fief de ses grands-parents maternels, à quelques kilomètres de Niort, le **16 août 1923**.

Son père, Lucien, est militaire de carrière. Successivement affecté dans l'est de la France puis en Allemagne, dans l'Armée d'Occupation, quelques mois après la naissance de Maurice, il intègre le 510^e Régiment de Chars de Combat de **Nancy**.



Lucien Gilbert, père de Maurice.

C'est ici, **en 1931**, que naîtra une petite sœur, Christiane. Maurice a alors 8 ans, il est sérieux et bon élève. Il apprend le violon, aime peindre et dessiner.



Prix de fin d'années scolaires 1933-1934.

En 1935, la famille déménage : Lucien, admis « spécialiste mécanicien-pilote », est affecté en Bretagne, à **Vannes** au 505^e Régiment de Chars de Combat (le Colonel alors en charge du 507^e R.C.C., aussi basé à Vannes, n'est autre que Charles De Gaulle).

Maurice intègre **l'Ecole Militaire Préparatoire des Andelys**, en Normandie **en 1937**. Il est Enfant de Troupe, il a 14 ans.



Insignes des Anciens Enfants de Troupe et de l'Ecole militaire préparatoire des Andelys.

DECLARATION DE GUERRE ET ENGAGEMENT

Au lendemain de la déclaration de guerre, **en septembre 1939**, son père part au front en Picardie. **Le 18 mai 1940**, à Brancourt-le-Grand, près de Saint-Quentin, dans l'Aisne, **l'adjudant-Chef Lucien Gilbert** part en reconnaissance à bord d'une voiture de type Lorraine. Les Allemands sont partout. Sur la route, il croise un barrage anti-chars, les balles sifflent et sous le feu ennemi, la voiture prend feu et roule au fossé. Les flammes interdisent l'approche de la voiture... Il est « tué à l'ennemi » mais sa famille ne le sait pas encore. Andrée, son épouse, la maman de Maurice se retrouve seule en Vendée avec sa petite fille, Maurice à l'autre bout de la France et son mari porté disparu. Elle demande officiellement qu'on le recherche. Les témoignages de ses compagnons d'armes alors prisonniers dans les Stalags, recueillis par la Croix Rouge Suisse, aideront à le déclarer « **Mort pour la France** » trois ans plus tard. Son funeste destin expliquera sans conteste l'engagement de Maurice...

En juin 1940, l'Ecole des Andelys est en zone occupée. Les 400 élèves de l'Ecole sont déplacés **en zone libre, à Béziers** via Paris, Agen, Niort (à quelques kilomètres seulement de son village natal, où ils passeront 3 semaines), Confolens, Roumazières, Clermont-Ferrand, Vertaizon, Langon et Montauban. Le périple durera plusieurs semaines dans des conditions abominables : chaleur, manque de nourriture, début de typhus...



en mémoire du passage de l'E.M.P. des Andelys à Niort et à Béziers.

En 1941, Maurice s'engage officiellement dans l'armée au **8^e Régiment d'Infanterie de Montpellier**. La devise du régiment « Toujours en avant », son esprit « jeune et sportif » et son conservatoire de musique ont sans nul doute su séduire Maurice.



Affiches du 8^e R.I. de Montpellier-Sète.



Portrait de Maurice portant l'insigne du 8^e R.I.

Au printemps 1942, il rejoint De Lattre de Tassigny, alors plus jeune général de France, lui aussi Vendéen, qui refuse de baisser les bras, comme le rappelle sa devise « Ne pas subir ». Il fonde **l'Ecole de Cadres de Montpellier, sur la plage de Carnon**. Il recrute lui-même 200 jeunes, motivés, sportifs, intelligents. Sous couvert de l'apprentissage de la natation, il forme ses soldats à un éventuel débarquement... Il les endurecit, les entraîne à la lutte, à la nage, à la boxe ou à la course, donnant à l'occasion, lui-même, l'exemple. Mais en **novembre 1942**, l'ordre est donné d'arrêter le Général qui a refusé de se soumettre aux ordres de Vichy. Nombre de ses hommes rejoignent les rangs de la Résistance. L'école est dissoute. Maurice quitte aussi Montpellier. Il est réfractaire au Service du Travail Obligatoire. Il doit se cacher. Pas question pour lui de collaborer avec l'ennemi qui l'a privé de son père tout juste âgé de 40 ans (bien qu'il ne connaisse alors pas encore le terrible sort de son père).



" NE PAS SUBIR "

Français, souviens toi !
En 1942 sur cette plage
le Général
de LATTRE de TASSIGNY
Commandant la 16ème D.M.
installe une école
de cadres

*A la mémoire des Anciens
Morts pour la FRANCE*



« A une période difficile de notre histoire,
le Général DE LATTRE DE TASSIGNY a créé
au printemps 1942, dans ce quartier, l'école
de Cadres de Carnon dépendante du 8ème régiment
d'infanterie commandé par le Colonel GUILLAUT.
Elle a été dissoute le 11 Novembre 1942 dans
la douleur, le courage et l'honneur. »

Mémorial de Carnon, en mémoire de l'Ecole des Cadres du M^{al} De Lattre de Tassigny et de ses élèves.

CLANDESTINITE ET RESISTANCE

Le 30 novembre 1942, Maurice est **caché** dans une ferme à **Saint-Lézer (Hautes Pyrénées)**, près de **Vic-en-Bigorre**. L'homme qui l'héberge est Espagnol, il a fuit la guerre civile et s'est réfugié en France. Il souhaite prouver sa reconnaissance à ce pays qui l'accueille. Etranger et trop âgé pour intégrer l'armée, il se porte volontaire pour aller travailler en Allemagne, d'où il reviendra brisé. Pendant ce temps, il demande à son épouse de cacher un jeune résistant : Maurice, 19 ans. Il y restera près de 18 mois. Il aide aux divers travaux de la ferme et malgré la guerre, avec son violon, il apporte un peu de légèreté dans ce petit village. C'est ici qu'il fait la connaissance d'Armande, « Tima », sa fiancée, dont la famille réside aussi à Saint-Lézer.



Joie de vivre malgré la guerre : Maurice entouré de ses amis, Saint-Lézer, 1944.

Il entre dans la **Résistance organisée, l'O.R.A. (Organisation de Résistance de l'Armée)** et rejoint les **F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur)** au sein du **Corps Franc Poggiès** le **3 octobre 1943**. Il est sous la protection du **Capitaine Henri Benony** (qui avait été affecté en 1942 à l'État Major du 18^e R.I. de Tarbes) dont le nom de code est « **Niort** ». C'est un ami de la famille Gilbert. Ses beaux-parents sont voisins des grands-parents de Maurice, à Oulmes (d'ailleurs, il y a décédé en 1992 après une longue et brillante carrière militaire). Il est aussi caché à Saint-Lézer, dans la même rue que Maurice, quelques maisons plus loin.

Extrait du livre de Marcel CERONI : Le Corps Franc Poggiès, Tome II : La Lutte Ouverte, page 251, éd. Du Grand-Rond, 1984.

«La Brigade Benony, en Béarn, est issue de l'ex-Groupement Sud-Ouest du C.F.P. Elle comprend les bataillons de Maupéou des Hautes-Pyrénées et de Carrère des Basses-Pyrénées (auquel appartient Maurice). Sa mission consiste :

- à poursuivre les opérations de destructions [comme celle de l'usine Hispano-Suiza à Soues, le 15 avril 1944 par le commando Pottier, alias « Quasi »],*
- prendre les dispositions nécessaires en vue sur ordre, d'occuper son secteur dans le massif pyrénéen et,*
- à partir du 1^{er} juillet 1944, d'isoler la garnison allemande de Pau et se couvrir sur Orthez et Oloron. »*



Maurice en uniforme.



*Le Chef de bataillon Henri Benony, alias « Niort »
(photo du Musée du C.F.P. - Castelnau-Magnoac).*

DECES ET RECONNAISSANCE POSTHUME

Le 10 juillet 1944, Maurice et ses compagnons maquisards, **cachés** dans une ferme de la commune d'**Hyguères-Souye (Pyrénées Atlantiques)** sont encerclés. Ils ont très probablement été dénoncés. Le combat est inévitable mais les forces sont clairement disproportionnées. Certains tentent de se défendre ou de fuir, d'autres se cachent. Plusieurs seront abattus, d'autres seront **capturés puis fusillés à Morlàas**, au lit-dit « la côte de Berlanne ». Maurice était l'un d'entre eux. Il sera lui-aussi, comme son père, « **Mort pour la France** ». Rappelons-le, il n'avait que 20 ans.



Photographie des corps découverts deux jours après la fusillade, le 12 juillet 1944.

Extraits du livre de Marcel CERONI : Le Corps Franc Pommiers, Tome II : La Lutte Ouverte, page 251 à 260, éd. du Grand-Rond, 1984

« Le 8 juillet, le P.C. de la Brigade Niort est à la veille de vivre des heures difficiles.

Le chef Benony, dans le but d'implanter son groupe de commandement plus à l'ouest, afin d'être au centre de la zone tenue par les bataillons de Carrère et de Maupéou, décide de quitter son cantonnement près de Momy.

Il prescrit [à un de ses hommes] de rechercher un nouveau stationnement pour une très courte durée, 24 ou 48 heures, dans la région nord-est de Pau. [...] [A Hyguères-Souye, le maire] lui indiquera la demeure de M. Cassagneau, Procureur de la fameuse cour de justice de Riom. Située à l'ouest du village, en plein bois, en bordure d'un petit ravin et inhabitée, elle répond aux conditions souhaitées. Le maire précise qu'une troupe assez importante de maquisards occupait ce cantonnement 48 heures auparavant après y avoir séjourné près de deux semaines... Ce maquis appartenait vraisemblablement au bataillon de Carrère.

La présence de cette troupe quinze jours durant dans cette maison n'était certainement pas passée inaperçue. [...]

Tout le P.C. fait mouvement dans l'après-midi [...], le capitaine Naud (alias Nicole), le capitaine Lafleur (alias Legris), l'adjudant-chef Dordet et le maréchal des logis, Roumignières avec ses volontaires de Vic-en-Bigorre [dont Maurice] soit un total de 22 à 25 maquisards. Fait également mouvement la section de protection et de destruction Dejoie (alias Modo), 15 hommes.

L'ensemble des éléments arrive en fin de soirée au cantonnement de Cassagneau et s'installe au mieux, les uns dans les différentes pièces de la demeure, les autres dans les dépendances. Des sentinelles sont mises en place.

Le lendemain, **dimanche 9 juillet**, la journée se passe sans incident. Certains sont occupés à nettoyer les armes, d'autres entretiennent leur véhicule, quelques uns sont même allés jusqu'au village tout proche. Le Commandant de brigade Benony quitte le P.C. à moto pour se rendre auprès du chef Pommiès et passe le commandement à son adjoint, Naud.

Tout est calme en cette fin de journée, néanmoins à la tombée de la nuit les sentinelles sont doublées et chacun part se coucher.

Or, au même instant, nos camarades ignorent que l'état-major ennemi de Pau met sur pied une opération contre leur cantonnement. Agissant vraisemblablement à la suite de renseignements précis, un important détachement mixte allemand investit **le 10 juillet, vers 4 heures**, la région d'Hyguères-Souye et bloque avec blindés, mortiers et mitrailleuses lourdes [les différents axes routiers] ; tandis qu'une forte unité d'infanterie [...] se prépare à monter à l'assaut de la demeure Cassagneau.

Nos amis qui reposaient tranquillement ont été brusquement alerté par le grondement des moteurs des véhicules ennemis. En quelques minutes, la totalité du personnel est sur pied et va essayer de trouver un « trou » dans le dispositif ennemi pour échapper à l'adversaire. [...]

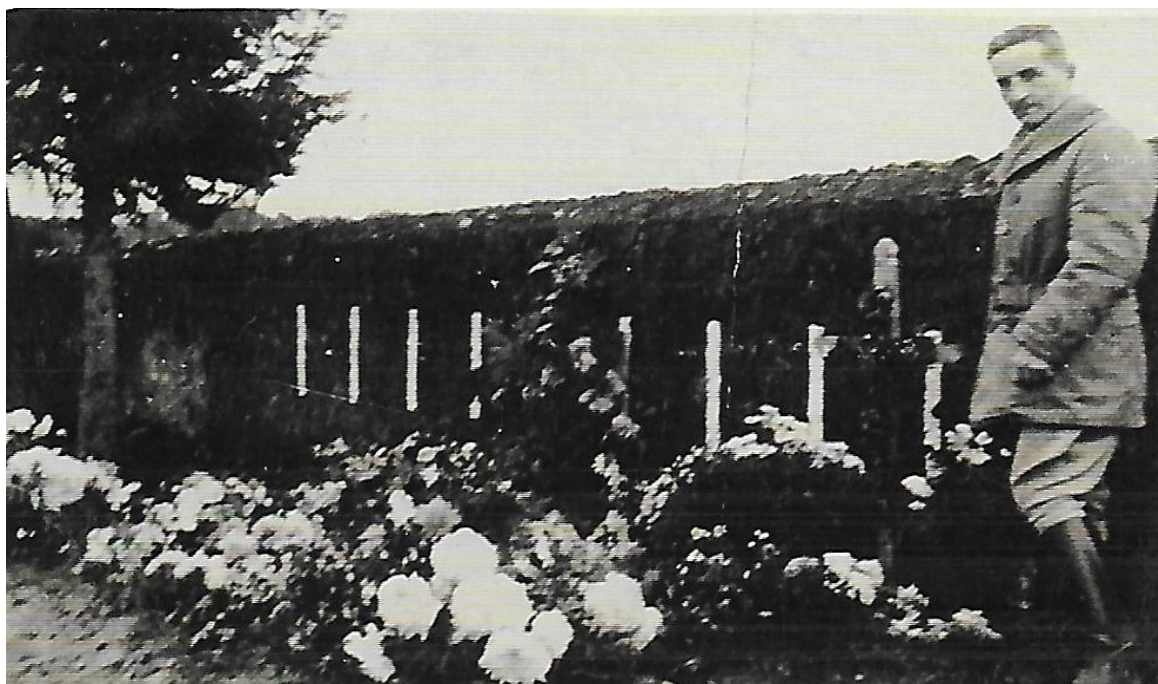
Aussi, par petits groupes séparés, nos maquisards vont tenter avec des fortunes diverses, leurs chances. Tous hélas ! ne vont pas réussir à échapper à l'ennemi. [...]

Douze [...] ont été faits prisonniers après s'être vaillamment défendus. Alors que le groupe de tous ces jeunes patriotes [...] attend anxieux de connaître le sort qui va lui être réservé, [pour une raison inconnue, deux sont séparés du groupe].

A 16 heures, les Allemands font monter les [dix] prisonniers dans un camion [...] et le convoi se dirige vers Pau [probablement vers la caserne Bernadotte afin d'y être interrogés par la Gestapo]. Après avoir traversé la localité de Morlàas, un des prisonniers [...], tentant le tout pour le tout, saute du véhicule en marche et essaie à la faveur d'un virage de s'échapper. Malheureusement, il est vite rattrapé.

Le chef de la colonne fait alors stopper le convoi. Nos dix camarades sont emmenés dans une clairière toute proche de la route et sont massacrés. [Les deux autres ont été transportés dans un autre camion vers la prison de la caserne Bernadotte. L'un sera libéré 5 jours plus tard, l'autre sera condamné à la déportation mais il parviendra à sauter du train qui l'emmène vers Toulouse et disparaîtra définitivement.]

Le surlendemain, un voisin cherchant des champignons, fit la macabre découverte. Les corps furent placés dans des cercueils de fortune, descendus sur un char à bœufs puis sur une bétailière. Exposés dans l'église de Morlàas, ils reçurent les hommages de la population avant d'être inhumés provisoirement dans le cimetière. »



Le Commandant Benony se recueillant auprès des tombes des dix fusillés de la côte de Berlanne, provisoirement inhumés au cimetière de Morlàas , le 13 juillet 1944.

Après avoir été inhumé dans le cimetière de Morlàas, le corps de Maurice sera plus tard transféré dans celui de Saint-Lézer, où l'institutrice du village et son époux prêteront une place dans leur caveau familial, en attendant qu'il puisse être rapatrié vers sa terre natale. Il repose aujourd'hui auprès de son père, à Benet, en Vendée.



*Cercueil de Maurice lors du transfert de Morlàas à Saint-Lézer.
Ses camarades et amis avaient dressé une chapelle ardente dans une des classes de l'école communale.*

A titre posthume, Maurice sera **nommé sergent au 49^e R.I.** (ex-Corps Franc Pommiès), on lui décernera la **Croix de Guerre avec palme**, la **Médaille Militaire** et la **médaille de la Résistance**. Le Général CHOUTEAU, le décrira ainsi : « Jeune volontaire résistant de la première heure, animé d'un profond patriotisme, il avait toujours su mener à bien les liaisons qui lui étaient confiées. Très apprécié par ses camarades au combat, il avait toujours forcé leur admiration pour son audace et son mépris total du danger ».

On peut aujourd'hui lire son nom dans plusieurs endroits de France : sur la stèle érigée dans la clairière où il a été fusillé à Morlàas (Pyrénées Atlantiques), sur les Monuments aux Morts de l'Ecole des Andelys (Eure) et de Nieul-sur-l'Autise (Vendée) où résidait alors sa famille, ainsi qu'à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées), sur le Mémorial du Corps Franc Pommiès.



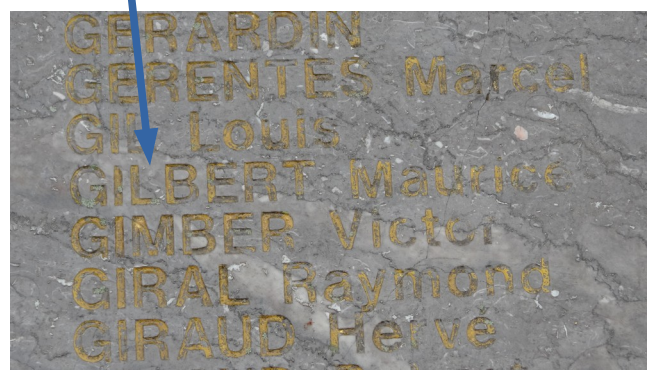
Monuments de Morlàas, au bord de la route et dans la clairière, lieu de l'exécution.



Monument aux Morts de l'E.M.P. des Andelys.



Monument aux Morts de Nieul-sur-l'Autise.



Mémorial du Corps Franc Pommiès, Castelnau-Magnoac.

CEREMONIE DU 7 JUILLET 2019, MORLAAS, 75 ANS

Chaque année, depuis 75 ans, une cérémonie commémore les combats du 10 juillet 1944 à Morlaàs, dans la clairière des fusillés.

Cette année, la famille de Maurice ayant fait le déplacement, son histoire fut particulièrement mise à l'honneur. Son neveu, Jean-Jacques PELLETIER et sa petite-nièce, Virginie PELLETIER ont été invités à y déposer les gerbes fleuries avec le **Général Jean-François BEAUDREY**, Président de la section Pau-Béarn des Anciens Enfants de Troupe, **M. André LAFITTE**, Président de l'Organisation Nationale des Anciens Combattants et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie de Morlaàs et le **Général Joseph KOEBERLE**, ancien pilote de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre de Pau et Commandeur de la Légion d'Honneur.

Voici l'article publié cette année et consultable à l'adresse suivante :

<https://www.sudouest.fr/2019/07/16/les-resistants-honores-6341796-4305.php>

Les résistants honorés

A LA UNE PYRÉNÉES ATLANTIQUES MORLAAS

Publié le 16/07/2019 à 3h59 par **Thierry Ladevèze**.



Moment de recueillement devant la stèle des fusillés de la clairière de Berlanne.

PHOTO THIERRY LADEVÈZE

Dimanche 7 juillet, c'est dans le recueillement, l'émotion et la volonté de rendre hommage à ces « héros de notre liberté » que se sont déroulées les cérémonies commémorant le 75^e anniversaire des combats du 10 juillet 1944, ayant entraîné la mort de 27 maquisards.

Ce jour-là, des véhicules militaires allemand qui avaient été entendus vers 3 h 30, redescendaient la côte de Berlanne à 16 h 30 et se sont arrêtés à la clairière baptisée aujourd'hui Allée du 10 juillet 1944.

Après une fusillade d'une vingtaine de minutes, les corps de dix résistants gisaient au sol. Le plus jeune, Maurice Gilbert, avait à peine 20 ans. En présence notamment de nombreux représentants d'anciens combattants, des porte-drapeaux et d'élus des trois communes, Monique Tanguy a interprété l'émouvant « Chant des partisans » et la « Marseillaise. »

Hommage et solennité

Après l'appel aux morts par André Lafitte et les dépôts de gerbes, le maire de Morlaàs, Dino Forté, a insisté sur le devoir de mémoire : « Chaque année, nous rendons hommage et saluons le sacrifice de Maurice et ses neuf compagnons : on ne dira jamais assez ce que fut le martyr des otages, le sacrifice des résistants et bien sûr, l'histoire de ces héros que nous honorons aujourd'hui, les fusillés de Berlanne, dont chaque nom est inscrit pour l'éternité sur cette stèle. N'oublions jamais le courage et l'héroïsme de ces femmes et de ces hommes qui, au péril de leur vie, se sont dressés contre l'ennemi pour préserver notre liberté et les valeurs de la République ; n'oublions jamais la tragédie vécue par des familles entières qui a laissé un traumatisme et une tache indélébile sur notre histoire contemporaine ; n'oublions jamais la bête immonde de la suprématie idéologique qui peut sommeiller en l'homme et avancer masquée ; cela a existé, il est indispensable de pérenniser notre devoir de mémoire : dites-le à vos enfants et petits-enfants, l'écho de leurs sacrifices ne doit pas faiblir. »

La délégation a ensuite pris la direction de Higuères-Souye puis Monassut pour un moment de recueillement devant les stèles où ont péri respectivement cinq et douze maquisards. Chacun a souligné l'importance de perpétuer et transmettre ces moments de sacrifices et ce devoir de mémoire pour notre liberté.



La clairière des Fusillés de Morlaàs, après la cérémonie du 7 juillet 2019.